

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE ET YACHTING

Se préparer à un contrôle douanier à bord d'un navire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différents dispositifs réglementaires permettant d'assurer les intérêts de l'armateur et du capitaine
- Distinguer les critères d'application du droit douanier, de la fiscalité douanière, et des obligations déclaratives
- Appliquer les règles afférentes aux différents cas rencontrés.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Personnels d'encadrement embarqués dans le secteur du yachting : capitaines, yacht managers, agents maritimes, Sales & Charter Brokers, sociétés de portage salarial, armateurs.

Personnels des services administratifs et financiers des entreprises du secteur du yachting.

Pré-requis : Gestion de dossiers dans le secteur du yachting, liée à la réglementation et à la fiscalité douanières.

Niveau :

 Professionnel

 Avancé

 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Contrôleur principal des Douanes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90